

PILOTÉ PAR :



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire

2 CONSEILLERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ÉOLIENS ET SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Les 2 conseillers couvrant la totalité de la Région Hauts de France sont à disposition des collectivités disposant de peu de moyens humains pour développer des projets d'énergies renouvelables électriques. Il s'agit notamment des communes et de leurs groupements tels que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération) et les pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR).

L'objectif est de créer les conditions favorables pour le passage à l'action de nos territoires sur des projets solaires et éoliens de tous modèles de développement et sur des puissances importantes.

La mission des Conseillers, en quelques mots :

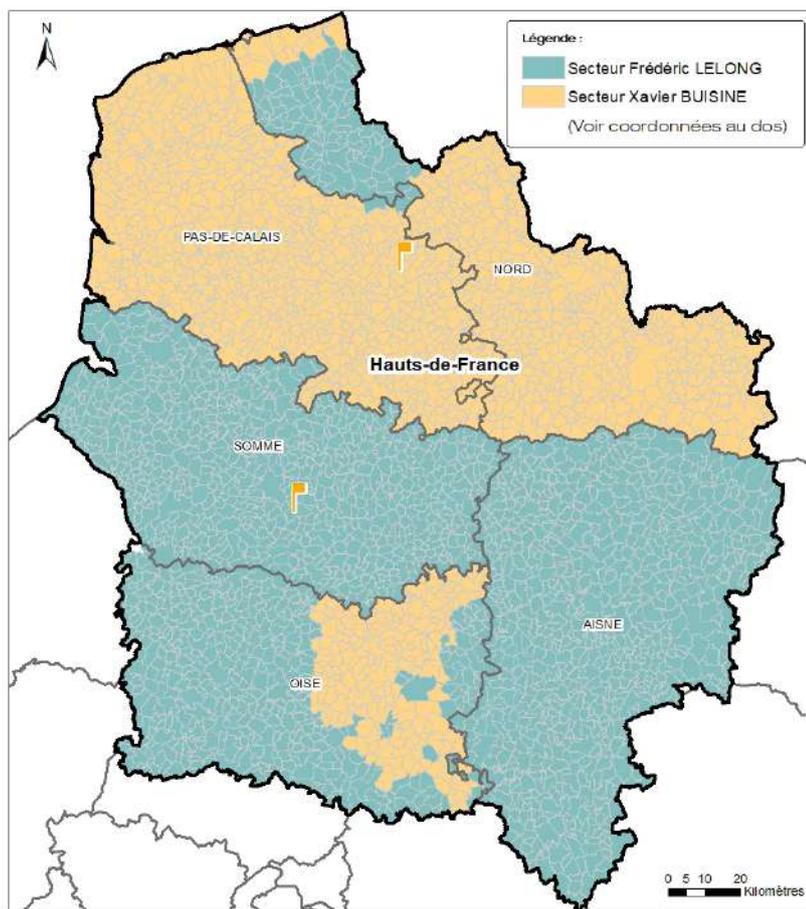
- Sensibilisation/animation/organisation de formations
- Réalisation de notes d'opportunités
- Conseils indépendants et personnalisés en phase d'émergence de projets
- Accompagnements d'initiatives spécifiques en matière de financements participatifs
- Conseils en matière d'exploitation et de maintenance des installations

Les projets accompagnés en priorité :

- en toitures, en ombrières ou au sol
- développés avec des tiers investisseurs
- en injection

Sans exclure les projets portés en propre et en autoconsommation

La Répartition territoriale des 2 Conseillers :



Les 3 étapes clés :

EN PHASE AMONT

- Prospection et identification de projets
- Etat des lieux, note d'opportunité
- Analyse des contraintes
- Analyse des besoins énergétiques
- Création de supports de communication
- Analyse des modèles économiques et montages juridiques et financiers

EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET

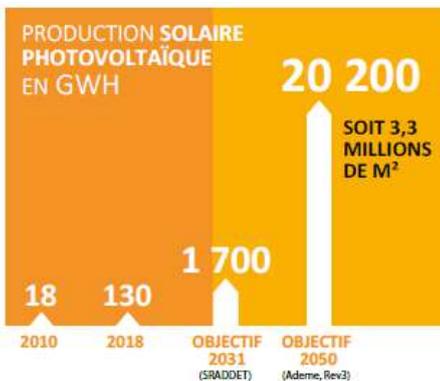
- Réalisation d'études de faisabilité
- Mise en relation avec des partenaires disposant d'ingénierie technique et financière
- Recherche de leviers financiers selon la typologie de projets
- Veille technique et réglementaire
- Conseils personnalisés en cas de projets spécifiques (autoconsommation individuelle ou collective)
- Estimation des investissements, financements participatifs et citoyens

EN CONTINU

- Informations sur le potentiel de développement des filières éolien et solaire photovoltaïque
- Diffusion de retours d'expériences reproductibles
- Organisation d'ateliers/réunions/webinaire sur le montage de projets éolien et solaire photovoltaïque
- Mise en valeur des opérations réalisées en région Hauts de France au niveau national
- Développer l'activité des entreprises en Région



Le Photovoltaïque en Hauts de France



4 000
Emplois non
délocalisables
dans le solaire
en 2030 en HdF

Source : Étude Emploi Rev3 2018.

1 700 h
D'ENSOLEILLEMENT/AN
SOIT UNE PRODUCTION DE **500 KWH/M²**
EN MOYENNE DANS LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE.



L' Eolien en Hauts de France

1 ère Région de France
avec 5 260 MW installés
(au 31/12/21) soit 28,8%
de la puissance installée au
niveau national

2829 mâts
autorisés
dont 2 186 construits
(source DREAL au
31/05/22)

400 MW
raccordés annuellement
en moyenne depuis
2007 (source RTE)

Vos contacts pour plus d'informations :

Frédéric LELONG > 06 38 21 14 24
frederic.lelong@fde-somme.fr

Xavier BUISINE > 06 01 70 14 81
x.buisine@cd2e.com



CD2E

Rue de Bourgogne
62 750 Loos en Gohelle
Tél : 03 21 13 06 80
www.cd2e.com



Soutenu par



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Fédération Départementale
d'Énergie de la Somme
3 Rue César Cascabel
Pôle Jules Verne - 80440 Boves
Tél : 03 22 95 82 62
www.te80.fr

